



PARTICULIERS

Conditions et tarifs

des opérations et services
bancaires aux particuliers

Tarifs en vigueur au 1^{er} avril 2015

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (Internet*) (LCL interactif)	gratuit
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (LCL Avertis - Relevé hebdomadaire)	1,30 € par mois , pour une alerte par semaine, soit pour information 15,60 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (carte Visa Cléo)	41,40 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (carte Visa Cléo)	46,80 € par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (carte Utilicarte)	28,80 € par an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	1,00 € par retrait , à partir du 4 ^e retrait par mois
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	<i>Agence Internet</i> 4,40 € par virement gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : gratuit Frais par paiement de prélèvement : gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération avec un plafond de 80,00 € par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance des Moyens de Paiement)	33,60 € par an
Frais de tenue de compte (compte de dépôt ouvert au nom d'un résident de l'Union Européenne)	gratuit

* Frais de télécommunications et d'accès à Internet à la charge du client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.



LCL À LA CARTE

Bénéficiez de remises cumulables et permanentes

Choisissez une carte de paiement⁽¹⁾ et chaque produit ou service⁽¹⁾ souscrit dans le cadre de l'offre, vous donne ensuite droit à 5 % de remise mensuelle sur le montant total de vos cotisations mensuelles⁽²⁾ dans la limite de 20 %.

1 carte de paiement⁽¹⁾	1 produit ou service ⁽¹⁾	=	5 % de remise
	2 produits ou services ⁽¹⁾	=	10 %
	3 produits ou services ⁽¹⁾	=	15 %
	4 (ou plus) produits ou services ⁽¹⁾	=	20 %

Les produits et services concernés par les remises dans l'offre LCL à la Carte sont identifiés dans le guide tarifaire par 

- Si vous souscrivez au service “Relevés et documents en ligne”, LCL vous verse 0,25 € par mois.
- Si vous domiciliez vos revenus chez LCL vous bénéficiez annuellement d'une ristourne supplémentaire de 10 %, ou 37 % jusqu'à votre 30^{ème} anniversaire, sur le montant total de vos cotisations mensuelles (une fois la remise sur les produits et services déduite).
- Si vous vivez en couple et domiciliez chacun vos revenus chez LCL en souscrivant l'option Duo (gratuite) vous bénéficiez annuellement d'une ristourne de 50 % sur le montant de la cotisation de votre carte de paiement⁽³⁾.
- Si vous souscrivez l'option Enfants (gratuite), vos enfants mineurs âgés de 12 à 17 ans bénéficient d'une offre tarifaire sur le montant de la cotisation de leur carte de paiement : 1€/mois jusqu'à leurs 18 ans⁽²⁾⁽⁴⁾.

1) Eligible(s) à l'offre et soumis à cotisation.

2) Les tarifs standards sont indiqués dans le guide tarifaire disponible dans les agences LCL et sur le site LCL.fr.

3) Offre réservée aux adhérents LCL à la carte Option Duo vivant en couple (conjoints/concubins) dans la limite d'une offre par personne, sous réserve pour le couple de domicilier ses revenus chez LCL et de justifier d'une adresse de domicile commune. Le montant de la réduction sera remboursé annuellement, par crédit sur le compte de dépôt support de la carte (déduction faite des autres réductions déjà appliquées sur le montant de la cotisation carte).

4) Montant de la cotisation aux cartes Indépendance (12-17 ans), LCL Isic MasterCard (16-17 ans) et Inventive MasterCard (16-17 ans) est de 1€/mois (montant total des cotisations carte prélevé annuellement - soit 12 € par an à la date anniversaire du contrat carte). Tarifs en vigueur au 01/04/2015. Dans la limite d'une offre par enfant. Cartes délivrées sous réserve d'acceptation par LCL. Conditions générales et tarifs standards des cartes citées disponibles en agence ou sur LCL.fr. Seul le représentant légal est habilité à contracter au nom du mineur.

SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	2
LCL À LA CARTE	3
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	6
Ouverture, transformation, clôture	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte	7
Services en agence	7
Succession	8
BANQUE À DISTANCE	9
Abonnement à des services de Banque à Distance	9
Abonnement à un service offrant des alertes de la situation du compte par SMS	9
Services qui ne sont plus commercialisés	9
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	10
Cartes	10
Virements	14
Prélèvements/TIP	14
Chèques	14
Opérations avec l'étranger	15
Offres Internationales Etudiantes	18
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	19
GPA (Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque)	19
Offres qui ne sont plus commercialisées	20

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	26
Commission d'intervention	26
Opérations particulières	26
Incidents de paiement	26
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	28
Découverts	28
Crédits à la consommation	29
Crédits immobiliers	31
Assurances liées aux crédits immobiliers	33
Caution	33
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	34
Epargne bancaire	34
Placements financiers	35
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	41
Vie quotidienne	41
Assurance de personnes	41
Assurance de biens	43
Assurances qui ne sont plus commercialisées	43
AUTRES SERVICES	45
RÉSOUDRE UN LITIGE	45
CONTACTS UTILES	46

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

PRIX EN EUROS

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de votre compte de dépôt	gratuit
Transfert de compte dans une autre agence LCL	gratuit
Clôture de votre compte de dépôt	gratuit
Service d'aide à la mobilité : mise à disposition de la liste des opérations automatiques et récurrentes sur 13 mois	gratuit
Droit au compte ⁽¹⁾	gratuit

RELEVÉS DE COMPTE

Relevés de compte de dépôt (par relevé)

	Papier	Internet ⁽²⁾
Relevé mensuel	gratuit	gratuit
Relevé décadaire	2,30	0,75
Relevé hebdomadaire	1,55	0,55
Relevé quotidien	1,45	0,40

Relevés de compte épargne (par relevé)

	Papier	Internet
Relevé semestriel	gratuit	gratuit
Relevé mensuel ⁽³⁾	1,70	0,85
Relevé décadaire ⁽³⁾	1,50	0,75
Relevé hebdomadaire ⁽³⁾	1,15	0,60
Relevé quotidien ⁽³⁾	0,85	0,40

Relevés personnalisés (par trimestre)

La Synthèse 	4,30	4,15
La Synthèse Financière	15,50	

Récapitulatif annuel des frais

gratuit gratuit

 *Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.*

- 1) Pour les comptes ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du Code Monétaire et Financier.
- 2) Les relevés disponibles en ligne sont sous réserve d'adhésion gratuite au service des "Relevés et documents en ligne" sur LCL.fr accès client ou en agence.
- 3) Somme prélevée sur votre compte épargne sous réserve du respect du solde minimum réglementaire. A défaut, suppression du service et retour à un relevé semestriel gratuit.

PRIX EN EUROS

TENUE DE COMPTE

Frais tenue de compte (par compte et par an)	
Compte de dépôt ou Compte Sur Livret ouvert au nom d'un résident de l'Union Européenne	gratuit
Compte de dépôt ouvert au nom d'un résident hors Union Européenne	12,55
Compte Sur Livret ouvert au nom d'un résident hors Union Européenne	39,50
Délivrance de relevés d'identité bancaire (RIB-BIC/IBAN)	gratuit
Enregistrement de votre changement d'adresse postale, électronique ou numéro de téléphone	gratuit
Conservation de votre courrier LCL à l'agence Par compte et par an	78,00
Conservation sous dossiers d'avoirs inactifs Par an ou à concurrence du solde disponible sur le compte	87,10

SERVICES EN AGENCIE

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	
Dans votre agence LCL	gratuit
Dans une autre agence LCL (voir conditions en agence)	8,15
Retrait d'espèces en agence avec émission de chèque	
Dans votre agence LCL	gratuit
Dans une autre agence LCL et sous plafond périodique	gratuit
Dans une autre agence LCL hors plafond ou avec particularités	8,15
Dépôt d'espèces sur votre compte de dépôt	gratuit
Echange de monnaie aux guichets LCL pour les clients	gratuit
Recherche d'adresse postale (par adresse)	18,45

PRIX EN EUROS**Fourniture d'attestation (par acte)**

Attestation simple	18,00
Attestation complexe (besoin spécifique du client avec une rédaction "sur mesure")	25,60

Frais de recherche de documents (par exemplaire)

Document de -1 an	16,40
Document de +1 an	32,80
Par photocopie supplémentaire	0,95
Copie d'un relevé de compte	11,30

Frais de location de coffre-fort (par an)

Volume standard de 31 dm³ (dimension 25x25x50 en général) avec valeur du contenu du coffre limitée à 40 000 €

Payés par prélèvement depuis un compte LCL	108,00
--	--------

SUCCESSION**Commission de gestion de dossier**

En fonction des actifs détenus chez LCL à la date du décès perçue dans les 30 jours suivant l'édition de l'actif successoral puis chaque année jusqu'à la clôture du dossier

Actif jusqu'à 1 000 €	30,10
Actif supérieur à 1 000 € et jusqu'à 3 000 €	85,28
Actif supérieur à 3 000 € jusqu'à 15 000 €	140,57
Actif supérieur à 15 000 €	170,57
	+ 0,50 % sur les actifs excédant 15 000 € avec un maximum de 767,56 €

BANQUE À DISTANCE

PRIX EN EUROS



Un seul et même code personnel d'accès pour tous les services à distance de votre banque.

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

Internet⁽¹⁾

LCL interactif

Services essentiels	gratuit
Option "Bourse"	
Abonnement mensuel	1,75
Option "Bourse Expert"	
Abonnement mensuel	7,02
Exonération du tarif mensuel du service si plus de 2 ordres ont été facturés et exécutés au cours du mois concerné.	

Internet mobile⁽¹⁾ - Applications⁽¹⁾

Mobile.LCL.fr	gratuit
LCL Mes Comptes (application à télécharger sur mobile)	gratuit
LCL Mes Comptes sur tablette (application à télécharger sur tablette)	gratuit

ABONNEMENT À UN SERVICE OFFRANT DES ALERTES DE LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

LCL Avertis (abonnement mensuel)

Relevé quotidien	5,00
Relevé bihebdomadaire	2,75
Relevé hebdomadaire	1,30
Alerte compte sur solde et opérations	3,50

SERVICES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉS

Internet⁽¹⁾

Service complet avec abonnement

- facturation au forfait (par mois)	1,75
- facturation à l'utilisation ⁽²⁾ (par jour d'utilisation)	0,50
	(minimum par mois 2,00 maximum par mois 6,00)

Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.

1) Frais de télécommunications et d'accès Internet à la charge du client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.

2) Réservé aux utilisateurs Internet uniquement. Facturation unique indépendante du nombre et de la durée de la connexion dans la journée.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

PRIX EN EUROS

CARTES

Cotisation carte de paiement et de retrait (par an)

Carte Visa Infinite

Débit immédiat ou débit différé  330,00

Carte Visa Premier

Débit immédiat ou débit différé  135,00

Carte Visa Cléo

Débit immédiat  41,40

Débit différé  46,80

Carte Inventive MasterCard

Débit immédiat  41,40

Débit immédiat avec contrôle de solde⁽¹⁾  41,40

Débit différé  46,80

Carte LCL ISIC MasterCard

Débit immédiat ou débit différé 45,00

Débit immédiat avec contrôle de solde⁽¹⁾ 45,00

Carte Utilicarte 28,80

Cotisation carte prépayée

Carte Indépendance

Cotisation annuelle prélevée sur la carte 15,00

Activation de la carte de recharge gratuite

Consultation du solde et des dernières opérations gratuite

Alerte solde par SMS (sous réserve d'avoir souscrit l'option) gratuite

Rédition du code confidentiel ou du mot de passe multimédia 3,15

 Pour vous, c'est la liberté de recharger quand vous le souhaitez la carte de retrait et de paiement de votre enfant, par virement occasionnel ou permanent. Cette carte s'utilise en France comme à l'étranger.

Cartes délivrées sous réserve d'acceptation par le Crédit Lyonnais.

 Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.

1) Sauf contrainte technique liée au TPE du commerçant.

	PRIX EN EUROS
Opposition	gratuit
Remplacement de la carte	gratuit
- hors service ou abimée (en conservant le même visuel)	gratuit
- demande par changement du visuel de la carte (6 visuels au choix)	10,90
Demande de remboursement (après échéance ou suite à la fermeture du contrat)	1,00
Modification du plafond d'usage	gratuit
Carte cadeau	
Carte avec sa pochette (hors chargement de la carte)	6,00
Options additionnelles	
- coffret haut de gamme	2,00
- message personnalisé	0,50
Activation de la carte par le bénéficiaire	gratuit
Consultation du solde et des dernières opérations	gratuit
Réédition du code confidentiel ou du mot de passe multimédia	3,15
Opposition	gratuit
Demande de remboursement après l'échéance	1,00
Frais de gestion mensuels de carte périmée (à partir du 7 ^e mois après l'échéance)	1,00
Cotisation carte de retrait (par an)	
Carte Zen	gratuit
Carte Lion 7/7 Plus	28,20
Cotisation carte de crédit (par an)	
Carte Visa Solution Crédit Renouvelable	16,00
Cotisations cartes qui ne sont plus commercialisées (par an)	
Carte Inventive Maestro <small>‰</small>	30,00
Carte LCL ISIC Maestro	34,20

 *Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.*

PRIX EN EUROS

Utilisation des cartes► **Dans un pays de la zone Euro****Retraits d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)**

- Frais par retrait d'espèces à un DAB LCL gratuit
- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque
 - avec une carte Visa Infinite, Visa Premier ou Visa Solution Crédit Renouvelable gratuit
 - avec une carte Visa Cléo, Inventive MasterCard, Inventive Maestro, LCL ISIC MasterCard, LCL ISIC Maestro, carte Indépendance, à partir du 4^e retrait par mois ou du 7^e retrait pour les détenteurs d'une Formule ZEN 1,00
 - avec une carte Utilicarte, carte Lion 7/7 PLUS 1,00
- Au guichet des banques (hors guichet LCL)
 - avec la carte Visa Infinite 3,50
 - avec les autres cartes 4,80

Paiements par carte (la carte est émise par la banque)

gratuit

► **Dans un pays hors zone Euro⁽¹⁾****Retraits d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)**

- Frais par retrait d'espèces à un DAB
 - avec la carte Visa Infinite 2,35
 - avec les autres cartes + 2,15 %⁽²⁾
- Au guichet des banques
 - avec la carte Visa Infinite 3,90
 - avec les autres cartes + 2,15 %⁽²⁾

Paiements par carte (la carte est émise par la banque), par opération

3,20
+ 3,10 %⁽²⁾

- avec la carte Visa Infinite 5,30
- avec les autres cartes + 3,10 %⁽²⁾

1) L'opération de change est effectuée au cours appliqué par Visa ou MasterCard au jour du traitement de l'opération.

2) Commission en % du montant de l'opération avec un minimum de 0,80 €.

PRIX EN EUROS

Autres prestations cartes et services sécurisés Internet**Personnalisation de la carte (par acte)**

Disponible pour les cartes Visa Premier, Visa Cléo, Inventive MasterCard, Indépendance

10,90**Remplacement d'une carte à votre demande**

Détérioration, changement de visuel

10,90**Envoi d'une carte en recommandé ou Chronopost suite à votre demande****3,85**
(frais postaux en plus)**Envoi d'une carte en urgence suite à votre demande**

Service uniquement accessible aux cartes Visa Premier

50,00
(frais postaux inclus)**Envoi systématique de la carte Visa Infinite sous 48 heures**

Sans demande préalable de votre part

gratuit**Demande d'un nouvel envoi de code confidentiel**

Pour la carte Visa Infinite

gratuit

Pour les autres cartes (hors cartes Cadeau et Indépendance)

9,90

par SMS

12,90

par courrier

Demande de code confidentiel identique sur plusieurs cartes

Pour un même titulaire et sur un même compte

gratuit**Demande d'opposition**

Opposition à la demande du titulaire de la carte

gratuit**Service e-Carte Bleue**

Service de paiement sur Internet inclus dans les cartes Visa Infinite, Visa Premier, Visa Cléo et Visa Solution Crédit Renouvelable (dans le cadre des services de gestion par Internet)

gratuit**Service 3D Secure**

Une authentification pour sécuriser vos paiements sur Internet

gratuit


Toutes les cartes de paiements LCL disposent automatiquement de ce service.

VIREMENTS

Emission d'un virement SEPA

Frais par virement occasionnel ou frais par virement permanent en faveur d'un compte LCL

Agence Internet⁽¹⁾

gratuit
gratuit

Frais par virement occasionnel vers une autre banque dans l'espace SEPA*

Agence Internet⁽¹⁾

4,40
gratuit

Frais par virement permanent vers une autre banque dans l'espace SEPA*

Agence Internet⁽¹⁾

1,40
gratuit

PRIX EN EUROS

Le compte du bénéficiaire est crédité au plus tard 1 jour ouvré après le débit de votre compte sous réserve de provision suffisante ainsi que de l'exactitude des coordonnées du bénéficiaire.

Réception d'un virement SEPA

D'un compte LCL ou d'une autre banque dans l'espace SEPA*

gratuit

Votre compte est crédité à réception des fonds par la banque. En cas de conversion monétaire, le crédit en compte est réalisé après conversion monétaire et dans ce cas, un délai supplémentaire de 2 jours ouvrés est nécessaire à l'opération de change.

PRÉLÈVEMENTS / TIP

Paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement

gratuit

Frais par paiement d'un prélèvement, de TIP et de télérèglement

gratuit

Frais d'opposition/révocation (par acte)

gratuit

CHÈQUES

Délivrance de votre chéquier

contenant des chèques en euros, barrés, non endossables

gratuit

Renouvellement automatique de votre chéquier

gratuit

Frais d'envoi d'un chéquier

Au domicile en recommandé suite à votre demande

3,85
(frais postaux en plus)

* L'Espace SEPA est constitué des 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède) auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et Monaco.

1) Sous réserve de détenir un contrat LCL interactif.

		PRIX EN EUROS
Conservation d'un chéquier à l'agence		gratuit
Pendant 6 semaines après votre commande		
Frais de destruction de chéquier		4,00
Conservé à l'agence et non réclamé au-delà de 6 semaines		
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur (par acte et par an)	<i>Agence</i> <i>Internet</i>	14,00 11,00
Formule de chèque non normalisée		8,35
Frais d'émission d'un chèque de banque en euros		12,50
Paiement d'un chèque		gratuit
Remise de chèque		gratuit

La date de valeur d'une remise de chèque est de 1 jour ouvré après l'enregistrement de l'opération sur votre compte.

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

Emission d'un virement non SEPA

Frais de transfert en euros vers un pays situé hors de l'espace SEPA* ou frais de transfert en devises

Commission proportionnelle de 0,1196 % jusqu'à 80 000 €

minimum
17,15

Commission proportionnelle de 0,0598 % au-dessus de 80 000 €

Commission de change en cas d'achat de devises

nous
consulter

Frais forfaitaires de correspondants à la charge de l'émetteur (variables selon le pays concerné)

nous
consulter

Pour les opérations en devises non euros d'un état membre de l'EEE**, le délai d'exécution ne peut excéder 4 jours. Pour les opérations à destination d'un pays hors de l'EEE ou en devises non EEE, l'opération est réalisée dans les meilleurs délais.

Les opérations peuvent être réalisées avec l'option de frais "Share" (frais partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission et le bénéficiaire qui supporte les frais d'encaissement de sa banque) mais également avec l'option de frais "Our" (tous les frais à la charge du donneur d'ordre) ou "Ben" (tous les frais à la charge du bénéficiaire).

* voir page précédente p 14.

** Espace Economique Européen (EEE) est constitué des pays de l'espace SEPA à l'exclusion de la Suisse et Monaco.

PRIX EN EUROS

Retraitemet d'un virement

Information incomplète ou erronée

13,45**Réception d'un virement non SEPA****Rapatriement en euros d'un pays situé hors de l'espace SEPA* ou rapatriement en devises**

- commission forfaitaire

17,15

- commission de change en cas de vente de devises

nous consulter

En cas de conversion monétaire, le crédit en compte est réalisé après conversion monétaire et, dans ce cas, un délai supplémentaire de 2 jours ouvrés est nécessaire à l'opération de change.

Les opérations sont traitées en fonction des instructions du donneur d'ordre soit avec l'option de frais "Share" (frais partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission et le bénéficiaire qui supporte les frais d'encaissement de sa banque) soit avec l'option de frais "Our" (tous les frais à la charge du donneur d'ordre) ou "Ben" (tous les frais à la charge du bénéficiaire).

Chèques à l'étranger**Paiement d'un chèque au profit de l'étranger**Chèque tiré sur un compte en euros ou en devises ouvert en France⁽¹⁾

minimum

39,70

maximum

64,30

- commission proportionnelle de 0,1794 %

Délivrance d'un chèque de banque en devises**20,40**

* L'Espace SEPA est constitué des 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède) auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et Monaco.

1) En cas de conversion monétaire, une commission proportionnelle de change est due en cas d'achat ou de vente de devises : 0,05 % jusqu'à 80 000 € et 0,025 % au-dessus de 80 000 € (minimum 13,50 €), sauf conditions spéciales mentionnées ci-dessus. Le cours de change appliqué est celui de la devise scripturale chez LCL.

PRIX EN EUROS

**Encaissement de chèque payable à l'étranger,
crédit immédiat sauf bonne fin⁽¹⁾**

Chèque en euros payable dans la zone Euro⁽²⁾
ou chèque en devises locales⁽³⁾
- commission proportionnelle de 0,1794 %

minimum
18,10
maximum
57,20

Votre compte de dépôt est crédité au plus tard 6 jours ouvrés après enregistrement de l'opération sur votre compte sauf bonne fin.

Chèque en euros payable hors zone Euro⁽⁴⁾
- commission proportionnelle de 0,1794 %

minimum
18,10
maximum
57,20

Votre compte de dépôt est crédité au plus tard 11 jours ouvrés après enregistrement de l'opération sur votre compte sauf bonne fin.

**Encaissement de chèque payable à l'étranger,
crédit après encaissement⁽⁵⁾**

- commission proportionnelle de 0,1794 %

minimum
18,90
maximum
102,00

Chèques de voyage en devises**Encaissement de chèque de voyage en devises**

- commission proportionnelle de 1,794 %

minimum
18,10
maximum
57,20

Chèques de voyage**Achat par LCL de chèque de voyage**

Chèque de voyage en euros

gratuit
disponible
en agence

Chèque de voyage en devises : au cours quotidien d'achat de la devise fiduciaire par LCL⁽⁶⁾

1) En cas de retour impayé, une commission est perçue en sus des frais éventuels de la banque étrangère et du différentiel de change le cas échéant.

2) Liste des pays autorisés en encaissement SBF euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal. Cette liste est susceptible d'évoluer.

3) Liste des pays autorisés en encaissement SBF devise : Australie (AUD), Canada (CAD), Danemark (DKK), Etats-Unis (USD), Japon (JPY), Norvège (NOK), Royaume-Uni (GBP), Suède (SEK), Suisse (CHF). Cette liste est susceptible d'évoluer. En cas de conversion monétaire, une commission proportionnelle de change est due en cas d'achat ou de vente de devises : 0,05 % jusqu'à 80 000 € et 0,025 % au-dessus de 80 000 € (minimum 13,50 €), sauf conditions spéciales mentionnées ci-dessus. Le cours de change appliqué est celui de la devise scripturale chez LCL.

4) Liste des pays autorisés en encaissement SBF euro : Danemark, Norvège, Royaume-Uni, Suisse. Cette liste est susceptible d'évoluer.

5) Hors frais perçus par la banque du tiré au titre du recouvrement du chèque.

6) Frais forfaitaires 3 € pour tous les ordres ≤ 100 € concernant les commandes de devises et de 3 € pour tous les ordres ≤ 50 € concernant les cessions de devises.

PRIX EN EUROS

Change manuel**Vente et achat de billets de banque étrangers par LCL**

Au cours quotidien de vente ou d'achat de la devise fiduciaire par LCL⁽¹⁾⁽²⁾

disponible en agence

Change à terme**Achat et vente de devises à terme**

Commission de change

- jusqu'à 75 000 € (ou contre valeur)

0,06 %
minimum de
22,95 par
échéance

- au-dessus de 75 000 € (ou contre valeur)

0,03 %

Commission par événement

33,66

OFFRES INTERNATIONALES ÉTUDIANTES

Les offres internationales sont réservées aux étudiants et lycéens âgés de 16 ans minimum⁽³⁾.

Offre paiements et retraits par carte hors Union Européenne*

Abonnement mensuel

3,00

Offre virements internationaux hors zone SEPA**

Abonnement mensuel

3,00

* Hors éventuels frais prélevés par LCL au nom et pour le compte de la banque étrangère, indépendants de la facturation LCL. Pays de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède.

** L'éventuelle commission de change restant à la charge du client ainsi que les éventuels frais prélevés par LCL au nom et pour le compte de la banque étrangère, indépendants de la facturation LCL. Pays de la zone SEPA : les 28 pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et Monaco.

1) Frais forfaitaires selon devise : nous consulter.

2) Frais forfaitaires 3 € pour tous les ordres ≤ 100 € concernant les commandes de devises et de 3 € pour tous les ordres ≤ 50 € concernant les cessions de devises.

3) Seul le représentant légal est habilité à souscrire au nom et pour le compte du mineur.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

PRIX EN EUROS

GPA (GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE)

Cotisation à une offre groupée de services

Offre LCL Initial

Abonnement mensuel	3,00
--------------------	------

Pour ceux qui n'ont pas accès au service "chèque" ou pour ceux qui ne souhaitent pas y accéder pour maîtriser leur budget.

L'offre comprend :

- la tenue, la fermeture et l'ouverture du compte de dépôt,
- la carte Utilicarte (carte à autorisation systématique),
- LCL Avertis Alerte Compte (suivi de votre compte par SMS),
- LCL interactif services essentiels (suivi de votre compte par Internet),
- les dépôts et retraits d'espèces dans votre agence,
- les prélèvements SEPA en nombre illimité,
- la délivrance de relevés d'identité bancaire,
- 4 virements SEPA par mois (dont au moins 1 virement permanent),
- 2 chèques de banque par mois,
- 1 changement d'adresse par an,
- frais d'irrégularités/incident : plafonnés à 30 € par mois,
- commission d'intervention sur les opérations entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier : 4 € par opération avec un plafond de 20 € par mois,
- frais de rejet d'opération (virement, prélèvement SEPA, TIP) pour insuffisance de provision : montant de l'ordre rejeté dans la limite de 10 € par opération.

PRIX EN EUROS

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES**Formule ZEN** (par mois)⁽¹⁾**5,00****L'offre comprend :**

- **un découvert en compte pouvant aller jusqu'à 8 000 € et l'Assurance Découvert Autorisé⁽²⁾.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un crédit consenti dans le cadre d'une Formule ZEN sous la forme d'un découvert en compte de 1 000 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé à partir du 01/10/2014 en totalité et de façon permanente pendant un an. Au Taux Annuel Effectif Global révisable de 17,92 % (taux débiteur variable de 16,78 %), le montant total dû s'élève à 1 167,80 € (dont 167,80 € d'intérêts, hors assurance facultative, pas de frais de dossier). La nature même du découvert en compte ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le coût standard de l'assurance facultative est de 0,80 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit (si vous y avez adhéré). Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt sera de 9,60 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,13 %.

Offre réservée aux particuliers détenteurs d'une Formule ZEN sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du prêt (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité à 8 000 € ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Le coût total du découvert dépend de son montant et de sa durée d'utilisation. Il est remboursable à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance ou à la date de clôture du compte de dépôt. Les intérêts sont prélevés au compte chaque fin de trimestre civil, soit en 4 fois pour un montant total annuel de 167,80 €. Conditions en vigueur au 01/10/2014 susceptibles de variations. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Calcul du TAEA sur la base d'une assurance réglée à terme échu. Les conditions et évènements garantis figurent au contrat. Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, rue de la République 69002 Lyon N° ORIAS : 07 001878.

- **Sécurilion** l'assurance de vos moyens de paiement, clés et papiers⁽²⁾
- **LCL interactif** services essentiels + option "Bourse"⁽³⁾, pour gérer votre compte sur Internet.
- **la Synthèse⁽³⁾** mensuelle de vos comptes, placements et encours de prêts.

Dans le cadre de votre découvert en compte, vous profitez d'une exonération partielle d'intérêts débiteur jusqu'à 8 €/trimestre.

1), 2) et 3) voir page suivante p 21.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

PRIX EN EUROS

Avec la Formule ZEN, vous bénéficiez de :**20 % de réduction sur la cotisation mensuelle de votre carte⁽¹⁾**

Carte Visa Infinite, débit immédiat ou différé	22,00
Carte Visa Premier, débit immédiat ou différé	9,00
Carte Visa Cléo, débit immédiat	2,76
Carte Visa Cléo, débit différé	3,12
Carte Inventive MasterCard, débit immédiat	2,76
Carte Inventive MasterCard, débit différé	3,12
Carte Inventive Maestro	2,00
Carte Utilicarte	1,92

20 % de réduction sur l'abonnement mensuel au service de suivi de compte par SMS "LCL Avertis"

Relevé quotidien	4,00
Relevé bihebdomadaire	2,20
Relevé hebdomadaire	1,04
Alerte compte	2,80

20 % de réduction sur l'assurance protégeant votre ordinateur

e-Sécurilion (par an)	24,00
-----------------------	-------

50 % de réduction sur les frais d'opposition sur chèque, frais d'émission de la délivrance d'un chèque de banque et la réédition de code confidentiel de votre carte

1) Le montant total prélevé au titre de votre Formule ZEN varie en fonction de la carte choisie. Si vous choisissez une carte dans le cadre d'une Formule ZEN, le montant de l'abonnement indiqué sur votre relevé inclura la cotisation mensuelle de la carte. Par exemple, si vous avez une Formule ZEN avec une carte Inventive MasterCard, votre abonnement mensuel sera de : 5,00 € + 2,76 € soit 7,76 €. Cartes délivrées sous réserve d'acceptation par LCL.

2) En cas de résiliation de la Formule, le service ou l'assurance est automatiquement résilié.

3) En cas de résiliation de la Formule, le service devient payant aux conditions tarifaires en vigueur.

L'assurance Sécurilion est assurée par PACIFICA entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Les conditions et événements garantis figurent au contrat.

L'assurance e-Sécurilion est assurée par Axa France IARD et distribuée par le Crédit Lyonnais. Les conditions et événements garantis figurent au contrat.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

PRIX EN EUROS

Formule ZEN 12 / 18⁽¹⁾ (par mois)

Pour tous les jeunes de 12 à 18 ans

Formule ZEN 16/18 avec la carte LCL ISIC Maestro

1,50

Formule ZEN 16/18 avec la carte Inventive Maestro

1,02

Formule ZEN 12/15 avec la carte ZEN

gratuit

Avec la Formule ZEN 12/18, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur :

La cotisation de la carte Indépendance

12,00

L'abonnement mensuel au service de suivi de compte par SMS "LCL Avertis"

- relevé quotidien

1,55

- relevé bihebdomadaire

gratuit

- relevé hebdomadaire

gratuit

- alerte compte

1,50

Formule ZEN Etudiant

Pour tous les étudiants de 18 à 25 ans (certificat de scolarité ou carte d'étudiant à l'appui).

L'offre comprend :**• Une autorisation de découvert pouvant aller jusqu'à 400 €**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un crédit consenti dans le cadre d'une Formule ZEN Etudiant sous la forme d'un découvert en compte de 400 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé à partir du 01/10/2014 en totalité et de façon permanente pendant un an. Au Taux Annuel Effectif Global révisable de 0 % (taux débiteur annuel révisable de 0 %), le montant total dû s'élève à 400 € (dont 0 € d'intérêts, pas de frais de dossier, hors assurance facultative, hors coût de la Formule ZEN Etudiant). Le coût du crédit (intérêts) est pris en charge par la banque. La nature même du découvert en compte ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le coût standard de l'assurance facultative est de 0,80 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit (si vous y avez adhéré). Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt, sera de 9,60 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 2,44 %.

1) Seul le représentant légal est habilité à souscrire au nom et pour le compte du mineur.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Offre réservée aux étudiants âgés de 18 à 25 ans détenteurs d'une Formule ZEN Etudiant sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du prêt (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité à 400 € ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Le coût total du découvert dépend de son montant et de sa durée d'utilisation. Il est remboursable à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance ou à la date de clôture du compte de dépôt. Conditions en vigueur au 01/10/2014 susceptibles de variations. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Calcul du TAEA sur la base d'une assurance réglée à terme échu. Les conditions et évènements garantis figurent au contrat. Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, rue de la République 69002 Lyon N° ORIAS : 07 001878.

PRIX EN EUROS

- **LCL interactif** services essentiels + option "Bourse"⁽¹⁾, pour gérer votre compte sur Internet.

Abonnement mensuel

Carte LCL ISIC MasterCard	2,00
Carte LCL ISIC Maestro	1,53
Carte Inventive MasterCard	1,53
Carte Inventive Maestro	1,02

Avec la Formule ZEN Etudiant, vous ne payez pas d'intérêts débiteurs sur votre autorisation de découvert.

Avec la Formule ZEN Etudiant, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur :

L'abonnement mensuel au service de suivi de compte par SMS "LCL Avertis"⁽¹⁾

Relevé quotidien	1,55
Relevé bihebdomadaire	0,75
Relevé hebdomadaire	0,30
Alerte compte	1,50

1) En cas de résiliation de la Formule, le service ou l'assurance devient payant aux conditions tarifaires en vigueur.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Formule ZEN Spécial Partenariat

Pour tous les étudiants de 18 à 25 ans, des écoles partenaires LCL.

L'offre comprend :

- **une autorisation de découvert pouvant aller jusqu'à 700 €.**
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Exemple : pour un crédit consenti dans le cadre d'une Formule ZEN Spécial Partenariat sous la forme d'un découvert en compte de 700 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé à partir du 01/10/2014 en totalité et de façon permanente pendant un an. Au Taux Annuel Effectif Global révisable de 0 % (taux débiteur annuel révisable de 0 %), le montant total dû s'élève à 700 € (dont 0 € d'intérêts, pas de frais de dossier, hors assurance facultative, hors coût de la Formule ZEN Spécial Partenariat). Le coût du crédit (intérêts) est pris en charge par la banque. La nature même du découvert en compte ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le coût standard de l'assurance facultative est de 0,80 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit (si vous y avez adhéré). Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt, sera de 9,60 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,39 %.

Offre réservée aux étudiants âgés de 18 à 25 ans inscrits dans les écoles partenaires de LCL (voir en agence) et détenteurs d'une Formule ZEN Spécial Partenariat sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du prêt (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité à 700 € ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Le coût total du découvert dépend de son montant et de sa durée d'utilisation. Il est remboursable à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance ou à la date de clôture du compte de dépôt. Conditions en vigueur au 01/10/2014 susceptibles de variations. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Calcul du TAEA sur la base d'une assurance réglée à terme échu. Les conditions et événements garantis figurent au contrat. Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, rue de la République 69002 Lyon N° ORIAS : 07 001878.

- **LCL interactif** services essentiels + option "Bourse"⁽¹⁾ pour gérer votre compte sur Internet.
- **LCL Avertis**, pour suivre votre compte par SMS.

Abonnement mensuel	PRIX EN EUROS
Carte LCL ISIC MasterCard	2,00
Carte Inventive MasterCard	1,53

Avec la Formule ZEN Spécial Partenariat, vous ne payez pas d'intérêts débiteurs sur votre autorisation de découvert.

1) En cas de résiliation de la Formule, le service devient payant aux conditions tarifaires en vigueur.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

PRIX EN EUROS

Formule ZEN Facilité

Cette formule comprend le Service Epargne Passerelle, l'Assurance Revenus⁽¹⁾ option 3 mois et une autorisation de découvert⁽²⁾.

Abonnement mensuel

Carte Utilicarte	4,70
Assurance Revenus option 12 mois	<i>supplément</i> 1,50

Formule ZEN Tranquillité

Cette formule comprend le Service Epargne Passerelle, l'Assurance Revenus option 3 mois⁽¹⁾, une autorisation de découvert⁽²⁾, "la Synthèse" et Sécurilion.

Abonnement mensuel

Carte Visa Cléo débit immédiat	8,10
Carte Visa Cléo débit différé	9,30
Assurance Revenus option 12 mois	<i>supplément</i> 1,50
Sécurilion Famille	<i>supplément</i> 1,00

Formule ZEN Sérénité

Cette formule comprend le Service Epargne Passerelle, l'Assurance Revenus⁽¹⁾ option 6 mois, une autorisation de découvert⁽²⁾, "la Synthèse" et Sécurilion.

Abonnement mensuel

Carte Visa Premier	15,30
Carte Visa Infinite	32,35
Assurance Revenus option 12 mois ⁽³⁾	<i>supplément</i> 1,00
Sécurilion Famille ⁽³⁾	<i>supplément</i> 1,00

1) En cas de résiliation de la Formule, le service ou l'assurance est automatiquement résilié.

2) L'autorisation de découvert prendra la forme d'une facilité de caisse ou la forme d'un crédit par découvert en compte faisant l'objet d'une offre préalable de crédit après étude et sous réserve d'acceptation du dossier.

3) Les assurances Sécurilion Famille et assurance Revenus sont assurées par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances et distribuées par le Crédit Lyonnais. Les conditions et évènements garantis figurent au contrat.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

PRIX EN EUROS

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention sur les opérations entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier
(absence de signature, insuffisance de provision avec⁽¹⁾⁽²⁾ ou sans rejet de l'opération ou anomalie matérielle détectée lors du traitement d'un virement)

Commission d'intervention, par opération	8,00 (plafond de 80,00 par mois)
Commission d'intervention spécifique ⁽¹⁾ , par opération	4,00 (plafond de 20,00 par mois)
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	3,12 (frais postaux en plus)

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais par saisie-attribution, par avis à tiers détenteur, par blocage de compte ou de coffre	113,00
Frais par opposition administrative	10,00 % du montant dû au Trésor Public avec un maximum de 113,00

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	12,50
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²⁾	
chèque ≤ à 50 €	30,00
chèque > à 50 €	50,00

1) Conformément au décret n°2014-738 du 30 juin 2014 pour les clients en situation de fragilité financière ayant souscrit à l'offre spécifique ou les titulaires du droit au compte.

2) Ce forfait inclut la lettre d'information préalable, les frais de dossier, les frais par chèque impayé, les frais de lettre d'injonction, la délivrance d'un certificat de non-paiement, la constitution de provision bloquée affectée, la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France, les frais postaux, la commission d'intervention sur les opérations entraînant une irrégularité de fonctionnement et nécessitant un traitement particulier.

	PRIX EN EUROS
Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé Pour un motif autre que “sans provision” à l'exclusion des chèques payables à l'étranger	16,50
Déclaration Banque de France pour chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire	27,00
Frais de rejet de virement, prélèvement SEPA ou TIP pour défaut de provision⁽¹⁾ par valeur rejetée	montant de l'ordre de paiement rejeté dans la limite de 20,00

Lorsque plusieurs demandes de paiement concernant la même opération de paiement ont été rejetées par la banque, le payeur peut demander le remboursement des frais perçus au titre de ces incidents au-delà du montant facturé pour le premier rejet. La preuve que ces demandes de paiement concernent la même opération de paiement est apportée par le payeur par tout moyen.

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire (hors carte Indépendance ou Cadeau)	32,00
---	--------------

1) Ce frais inclut la commission d'intervention sur les opérations entraînant une irrégularité de fonctionnement et nécessitant un traitement particulier.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

PRIX EN EUROS

DÉCOUVERTS

Le découvert non convenu ou dépassement

Taux d'intérêt débiteur

Variable et indexé sur le taux d'usure⁽¹⁾

Exemple à la date du 01/10/2014

- de 18,46 % pour un dépassement <= à 3 000 €
- de 13,61 % pour un dépassement > à 3 000 € et <= à 6 000 €
- de 9,04 % pour un dépassement > à 6 000 €

Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception

1,00

Taux Annuel Effectif Global

Fixé dans la limite du taux d'usure⁽¹⁾

Exemple à la date du 01/10/2014

Pour un dépassement d'un montant de 1 500 € au taux d'intérêt débiteur de 18,46 % l'an sur une durée de 365 jours le TAEG applicable est de 19,84 % (soit un taux journalier de 0,0496 %)

L'autorisation de découvert

Taux Annuel Effectif Global maximal

Plafond du taux réglementaire⁽¹⁾ minoré de 1 à 9 % selon l'autorisation du découvert

[nous consulter](#)

1,00

Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception

Frais de mise en place ou de renouvellement

gratuit

Assurance Découvert Autorisé facultative, par mois (Assurance décès accidentel)

0,80

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un crédit prenant la forme d'un découvert en compte de 1 000 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé à partir du 01/10/2014 en totalité et de façon permanente pendant un an. Au Taux Annuel Effectif Global révisable de 18,88 % (taux débiteur variable de 17,62 %), le montant total dû s'élève à 1 176,20 € (dont 176,20 € d'intérêts, hors assurance facultative, pas de frais de dossier). La nature même du découvert en compte ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt, sera de 9,60 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,13 %.

1) Taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie "Découvert en compte aux particuliers", publié trimestriellement au Journal Officiel.

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du prêt (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité (voir conditions en agence) ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Le coût total du découvert dépend de son montant et de sa durée d'utilisation. Il est remboursable à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance ou à la date de clôture du compte de dépôt. Les intérêts sont prélevés au compte chaque fin de trimestre civil, soit en 4 fois pour un montant total annuel de 176,20 €. Conditions en vigueur au 01/10/2014 susceptibles de variations. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Calcul du TAEA sur la base d'une assurance réglée à terme échu. Les conditions et évènements garantis figurent au contrat. Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, rue de la République 69002 Lyon N° ORIAS : 07 001878.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Le crédit renouvelable

Solution Crédit Renouvelable

Taux

Frais de dossier

Assurance Crédit Renouvelable

- Formule Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Incapacité de travail, par mois

**nous
consulter
gratuit**

0,30 %
du capital
restant dû

- Formule Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Incapacité de travail/Perte d'emploi, par mois

0,50 %
du capital
restant dû

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un contrat solution crédit renouvelable d'un montant de 3 000 € utilisé en totalité, en une fois le 17/10/2014 et sans réutilisation (d'une durée d'un an renouvelable) avec une mensualité le 05 du mois et une durée de remboursement de 35 mois (durée de remboursement maximale prévue par le contrat). Au Taux Annuel Effectif Global révisable de 16,685 % (taux débiteur annuel révisable de 15.53 %), vous remboursez, 35 échéances de 105 € et une dernière ajustée de 63,48 € (échéances hors assurance) soit un montant total dû de 3 738,48 € (dont 738,48 € d'intérêts, hors assurance, pas de frais de dossier). L'assurance du crédit renouvelable est facultative. Son coût s'élève à 15 € maximum par mois (soit pour la 1^{ère} échéance) et sera compris dans votre échéance de remboursement du crédit (si vous y adhérez). Le montant total dû au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt, sera de 300,05 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 7,33 %.

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus, à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. Le coût total du crédit dépend du montant et de la durée d'utilisation du crédit. Conditions en vigueur au 01/10/2014, susceptibles de variations. Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, rue de la République 69002 Lyon N° ORIAS : 07 001878

L'Assurance du Crédit Renouvelable est assurée par CACI vie et CACI non vie, et distribuée par le Crédit Lyonnais. Le coût de l'assurance est calculé en fonction du capital restant dû. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garanties énoncées dans la notice d'information de l'assurance en cause. Sous réserve d'acceptation par l'assureur. Le coût repris ici est calculé sur la base des garanties Décès/Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité de travail pour un emprunteur seul. La souscription à l'assurance facultative ne modifie pas le montant de l'échéance mais augmente le coût total du crédit et peut allonger sa durée (dans la limite des durées maximales fixées par la réglementation).

PRIX EN EUROS

Le prêt personnel

Les frais de dossier et le TAEG sont indiqués sur le contrat de crédit.

Prêt personnel Solution Conso

Taux

[nous consulter](#)

Frais de dossier

1,00 %
du montant
emprunté
minimum
60,00
maximum
150,00
0,72 %
du capital
emprunté

Assurance Emprunteur Conso (garanties Décès/Perte totale et Irréversible d'autonomie/Arrêt de Travail), par an

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un prêt personnel de 10 000 €, d'une durée de 60 mois. Au Taux Annuel Effectif Global fixe de 7,14 % (taux débiteur fixe de 6,50 %), vous remboursez 60 échéances de 197,61 € soit un montant total dû de 11 856,60 € (dont 1 756,60 € d'intérêts, hors assurance, 100 € de frais de dossier). Les frais de dossier seront inclus dans la première échéance de votre prêt. Le coût de l'assurance facultative, calculé sur la base des garanties Décès, Perte totale et irréversible d'autonomie et Arrêt de travail pour un emprunteur seul, est de 6 € par mois et s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit (si vous y adhérez). Le montant total dû au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt, sera de 360 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,35 %.

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Pour toute autre durée de remboursement des conditions financières différentes s'appliquent. Voir conditions en agence. Conditions en vigueur au 01/10/2014 susceptibles de variations. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus, à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement.

L'Assurance Emprunteur Conso est assurée par CACI Vie et CACI non vie. Coût de l'assurance calculé sur la base d'une garantie Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Arrêt de Travail pour un emprunteur seul. Selon les conditions, limites et exclusions prévues dans la notice d'information du contrat en cause. Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, rue de la République 69002 Lyon N° ORIAS : 07 001878.

PRIX EN EUROS

CRÉDITS IMMOBILIERS

Une gamme complète de prêts pour un financement sur mesure de votre projet immobilier.

Les solutions Projet Immo

Prêt à taux fixe

Durée de 2 à 25 ans (durée de 2 à 30 ans pour les emprunteurs de moins de 36 ans)

Frais de dossier

[nous consulter](#)

1,20 %
du montant emprunté
minimum
500,00
maximum
1 000,00

[nous consulter](#)

Prêt à taux révisable

Durée de 3 à 25 ans (durée de 3 à 30 ans pour les emprunteurs de moins de 36 ans)

Taux fixe pendant deux ans puis révisé à chaque date anniversaire

- Sécurité 1 : variation du taux plafonnée à plus ou moins 1 point par rapport au taux de départ
- Sécurité 2 : variation du taux plafonnée à plus ou moins 2 points par rapport au taux de départ

Frais de dossier

[nous consulter](#)

1,20 %
du montant emprunté
minimum
500,00
maximum
1 000,00

[nous consulter](#)
gratuit

Prêt relais

Durée jusqu'à 2 ans

Frais de dossier

PRIX EN EUROS	
Les prêts aidés par l'Etat	nous consulter
Prêt à taux zéro	gratuit
Ce prêt est remboursable sans intérêt sur une durée plus ou moins longue, en fonction de votre niveau de revenus. Subventionné par le Ministère du Logement, il peut financer pour partie l'acquisition ou la construction de votre première résidence principale.	nous consulter
Frais de dossier	gratuit
Eco-Prêt à 0 %	nous consulter
Ce prêt est accessible à tout propriétaire sans condition de ressources. Remboursable sans intérêt, il permet de financer des travaux d'économie d'énergie dans la résidence principale de l'emprunteur ou de son locataire.	gratuit
Frais de dossier	gratuit
Prêt Epargne Logement	nous consulter
Accessible après une phase d'épargne sous forme de CEL ou de PEL. Le montant du prêt et le taux appliqué sont déterminés en fonction des intérêts cumulés.	gratuit
Frais de dossier	gratuit
Prêt Conventionné, Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	nous consulter
Ces prêts réglementés peuvent ouvrir droit au versement de l'APL (Aide Personnalisée au Logement)	1,20 % du montant emprunté minimum 500,00 maximum prêt conventionné 1 000,00 maximum PAS 500,00
Frais de dossier	

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours, la vente est subordonnée à l'obtention du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

PRIX EN EUROS

Les frais spécifiques**Frais d'études en cas de construction de maison individuelle**

Coût de l'opération inférieur ou égal à 600 000 €

295,00

Coût de l'opération supérieur à 600 000 €

nous

consulter

*Dans le cadre d'une construction de maison individuelle, ces frais d'études s'ajoutent aux frais de dossier des prêts contractés.***Frais de mainlevée de garantie immobilière**

100,00

Frais de renégociation

1,20 %

du capital renégocié minimum

400,00

maximum

1 000,00

ASSURANCES LIÉES AUX CRÉDITS IMMOBILIERS**Assurance Emprunteur Immo**

(garanties Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Arrêt de travail)

Les tarifs sont calculés en fonction du projet et de la situation du client

nous
consulter

L'Assurance Emprunteur Immo est assurée par CACI vie et CACI non vie et distribuée par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions, limites et exclusions prévues dans la notice d'information du contrat en cause.

CAUTION**Délivrance de caution (par acte)****Commission fixe**

Acte simple standard

54,00

Acte complexe non standard

116,00

Commission proportionnelle au montant de la caution (par an)

1,00 %

Prélevée trimestriellement et correspond aux frais de gestion de la caution. Elle s'ajoute à la commission fixe.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

PRIX EN EUROS

Solutions pour rémunérer votre épargne disponible

Livret de Développement Durable

Livret A

Livret Cerise

Compte Sur Livret

Livret Zébulon

Livret Jeune

Livret d'Epargne Populaire

nous consulter

Solution pour épargner sans déséquilibrer votre budget

Service Epargne Passerelle (par an)

13,85

Solution pour épargner sans y penser

Option System' Epargne⁽¹⁾

gratuit

Solution pour devenir propriétaire

Plan d'Epargne Logement

nous consulter

Compte d'Epargne Logement

Solution pour préparer la retraite

Plan d'Epargne Retraite Populaire

nous consulter



L'épargne bancaire LCL vous propose de nombreuses solutions d'épargne pour faire fructifier votre capital et vous aider à préparer l'avenir dans les meilleures conditions. Adaptées à chacun de vos projets, les solutions LCL vous permettent d'épargner en toute sérénité.

Transfert d'un compte épargne dans un autre établissement

Compte d'Epargne Logement,
Plan d'Epargne Logement

72,90

Plan d'Epargne Populaire
(produit qui n'est plus commercialisé)

81,10

1) Conditions dans les conditions générales de la carte bancaire concernée.

PRIX EN EUROS

PLACEMENTS FINANCIERS**Service “Bourse Expert”****LCL interactif option “Bourse Expert”**

Abonnement mensuel

7,02

Exonération du tarif mensuel du service si plus de 2 ordres ont été facturés et exécutés au cours du mois concerné.

Ordres de Bourse en France “Bourse Expert”

Ordres réalisés par Internet via LCL interactif option “Bourse Expert”⁽¹⁾

Commission fixe par ordre exécuté (courtage compris) hors frais de marché*

- sur la tranche inférieure à 1 500 €	8,00
- sur la tranche comprise entre 1 500 € et 7 700 €	14,00
- sur la tranche supérieure à 7 700 €	4,00
	+ 0,12 % ⁽²⁾

Commission pour transmission d'ordre non exécuté

Commission supplémentaire pour un Ordre avec Service de Règlement et livraison Différé⁽³⁾ (OSRD)

Commission de règlement différé (à l'achat ou à la vente), par jour

0,022 %**Ordres de Bourse à l'étranger “Bourse Expert”**

Ordres réalisés par Internet via LCL interactif option “Bourse Expert”⁽¹⁾

Commission proportionnelle par ordre exécuté (courtage compris et impôt de bourse non compris)

0,55 %

Minimum de perception

16,00

Commission pour transmission d'ordre non exécuté

gratuit**Warrants, Certificats, Bons et Droits “Bourse Expert”**

Ordres réalisés par Internet via LCL interactif option “Bourse Expert”⁽¹⁾

Commission fixe par ordre exécuté (courtage compris)

8,00

* Depuis janvier 2010, les frais de marché ne sont plus inclus dans la commission fixe par ordre exécuté. Les ordres peuvent être passés par différentes plates-formes. Les frais de marché varient en fonction de la plate-forme d'exécution. Dans le cas d'une internalisation d'un ordre, il n'y a pas de frais de marché.

1) Option soumise à un abonnement.

2) Commission proportionnelle appliquée à partir du premier euro investi.

3) Cette commission est susceptible d'évoluer en fonction des conditions du marché.

PRIX EN EUROS

Souscription d'actions ou de parts de SICAV et de FCP non domiciliés chez LCL

Perception par souscription

20,00

Droits de garde "Bourse Expert"

De nombreux éléments entrent en compte dans le calcul des droits de garde des valeurs, notamment le lieu de conservation (France ou étranger), la forme des titres (au porteur ou nominatifs)...

Les pourcentages sont appliqués sur l'évaluation boursière des valeurs, arrêtée au 31 décembre de l'année antérieure ou à défaut sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.

Valeurs en dépôt en France et à l'étranger

0,12 %

Particularités

- minimum de perception par compte
- valeurs émises par LCL
- droits de souscription et d'attribution
- SICAV et FCP LCL

15,35
gratuit
gratuit
gratuit

Vous bénéficiez de 40 % de réduction par compte sur la partie des droits de garde supérieure à 316,05 €.

Compte titres ou PEA "Bourse Expert"

Commission de tenue de tout compte détenant des valeurs mobilières au 31 décembre de l'année antérieure

gratuit

Service Information plus-values

Suivi annuel

gratuit

Transfert de titres dans un autre établissement

Transfert de votre PEA (transfert de titres non inclus)

68,57

Transfert de titres

- dossiers déposés en France (par ligne) avec un minimum de 51€ par compte
- dossiers déposés à l'étranger (par ligne)

9,21

40,94

Services titres

Les tarifs indiqués concernent les transactions sur les actions, les obligations, les bons et les droits.

La facturation des ordres de bourse dépend notamment de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et de son mode de transmission (Internet, agence...).

Ordres de Bourse en France

Commission par ordre exécuté (courtage compris) hors frais de marché ⁽¹⁾	Ordre réalisé par un conseiller en agence	Ordre réalisé via Internet ⁽²⁾ hors "Bourse Expert"
Commission proportionnelle jusqu'à 10 000 €	1,40 %	0,44 %
Commission proportionnelle sur la tranche supérieure à 10 000 €	1,10 %	0,34 %
Minimum de perception	14,00 €	9,00 €
Commission fixe	5,00 €	gratuit
Commission pour transmission d'ordre non exécuté	4,00 €	gratuit

Pour les obligations LCL, vous bénéficiez de 20 % de réduction sur les commissions d'achats et de ventes. Ces réductions ne sont pas cumulables.

Ordres de Bourse à l'étranger

Commission par ordre exécuté (courtage compris et impôt de bourse non compris)	Ordre réalisé par un conseiller en agence	Ordre réalisé via Internet ⁽²⁾ hors "Bourse Expert"
Commission proportionnelle jusqu'à 10 000 €	1,60 %	1,00 %
Commission proportionnelle sur la tranche supérieure à 10 000 €	1,30 %	1,00 %
Minimum de perception	45,00 €	40,00 €
Commission fixe	20,00 €	15,00 €
Commission pour transmission d'ordre non exécuté	gratuit	gratuit

1) Depuis janvier 2010, les frais de marché ne sont plus inclus dans la commission fixe par ordre exécuté. Les ordres peuvent être passés par différentes plate-formes. Les frais de marché varient en fonction de la plate-forme d'exécution. Dans le cas d'une internalisation d'un ordre, il n'y a pas de frais de marché.

2) Avec souscription à l'option "Bourse" de LCL interactif : service avec abonnement.

PRIX EN EUROS**Souscription d'actions ou de parts de SICAV et de FCP non domiciliés chez LCL**

Perception par souscription

20,00**Droits de garde**

De nombreux éléments entrent en compte dans le calcul des droits de garde des valeurs, notamment : le lieu de conservation (France ou étranger), la forme des titres (au porteur ou nominatifs)...

Les pourcentages sont appliqués sur l'évaluation boursière des valeurs, arrêtée au 31 décembre de l'année antérieure ou à défaut sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.

• Valeurs en dépôt en France

Titres en EUROCLEAR au porteur

0,251 %

Titres nominatifs ou hors EUROCLEAR

0,401 %

Or, autres valeurs

0,773 %**• Valeurs en dépôt à l'étranger****0,773 %****• Particularités**

Minima de perception par ligne

- titres cotés ou évalués

5,42

- titres non cotés et non évalués

10,23

Minimum de perception par compte

15,35

Valeurs émises par LCL

gratuit

Droits de souscription et d'attribution

gratuit

SICAV et FCP LCL

gratuit

Vous bénéficiez de 40 % de réduction par compte sur la partie des droits de garde supérieure à 316,05 €.

Compte titres, PEA, PEA-PME

Commission de tenue de tout compte détenant des valeurs mobilières au 31 décembre de l'année antérieure, par an, droits de garde non inclus

21,40**Service Information plus-values**

Suivi annuel

gratuit

		PRIX EN EUROS
Transfert de titres dans un autre établissement		
Transfert de votre PEA, PEA-PME (transfert de titres non inclus)	68,57	
Transfert de titres		
- dossiers déposés en France (par ligne) avec un minimum de 51€ par compte	9,21	
- dossiers déposés à l'étranger (par ligne)	40,94	
Négociation de l'or		
Commission par ordre exécuté⁽¹⁾		
- commission proportionnelle	3,05 %	
- minimum de perception	36,70	
Gestion sous mandat		
Mandat LCL		
Vous avez le choix entre 3 modes de tarification		
• Commission de gestion “tout compris”		
Cette commission comprend chaque année :		
- une commission fixe de	210,70	
- une commission proportionnelle de	1,505 %	
		des avoirs gérés
• Commission de “partage de performance”		
Elle est calculée en fonction de l'évolution annuelle du portefeuille confié et est assortie d'un minimum de perception égal à 50 % du montant de la commission de gestion classique telle que définie ci-dessous. Le calcul de la commission de partage de performance est effectué au 31 décembre de chaque année ou à la date de résiliation du mandat de gestion. Cette tarification est proposée uniquement pour les orientations Equilibre 60, Dynamique 80 et Offensif 100.		
Taux de partage de performance (TTC) :		
- orientation Dynamique 80 ou Offensif 100	15,00 %	
- orientation Equilibre 60	12,00 %	

1) Taxe spécifique sur les ventes d'or incluant la CRDS (Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale), en plus : 10,50 % depuis le 01/01/2014.

PRIX EN EUROS

Au cours d'une période (soit l'année civile), le compte du client sera prélevé trimestriellement à hauteur de 50 % du montant de la commission de gestion classique en vigueur au jour de chaque perception. Ces perceptions trimestrielles constituent des avances non remboursables sur le montant de la commission de partage de la performance. Elles viennent en déduction du montant de la commission de partage de performance pour le cas où la performance du portefeuille telle que calculée ci-dessus soit supérieure à la totalité des avances déjà perçues.

- **Commission de gestion “classique”**

Cette commission comprend chaque année :

- une commission fixe de
- une commission proportionnelle de

210,70
0,421 %
des avoirs
gérés

Cette commission est indépendante des frais de courtages et des frais liés aux comptes titres et PEA dont les conditions sont reprises dans le présent guide tarifaire.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

PRIX EN EUROS

Une sélection d'assurances qui vous simplifie la vie

VIE QUOTIDIENNE

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement

Assurance des Moyens de Paiement (par an)

Formule Etudiante	24,00
Formule Individuelle	33,60
Formule Famille	45,60

Cotisation à une offre d'assurance des appareils numériques portables

Assurance Tous Portables (par an)

Formule complète	114,00
Formule hors ordinateur portable	78,00

Cotisation à une offre d'assurance qui permet de se défendre pour la plupart des litiges de la vie quotidienne

Assurance Protection Juridique

nous consulter

ASSURANCE DE PERSONNES

Cotisation à une offre d'assurance qui procure un capital

Capital MultiComptes : un contrat pour protéger l'ensemble de vos comptes (hors assurance vie et titres)

- Individuel	19,20
- Famille	31,20

Quels que soient vos avoirs globaux moyens, une indemnité minimum de 6 000 € par assuré sera versée à vos proches (maximum de 120 000 € par assuré).

Les contrats Assurance Moyens de Paiement, Assurance Tous Portables, Assurance Protection juridique sont assurés par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances. Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

 Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.

PRIX EN EUROS

Assurance Découvert Autorisé 

9,60

Quel que soit le solde de votre compte, un capital en cas de décès correspondant au montant de l'autorisation de découvert enregistré à la veille du jour du décès sera versé à vos bénéficiaires, avec un minimum de 300 € et dans la limite de 8 000 €.

Cotisation à une offre d'assurance qui maintient votre niveau de vie en cas d'accident⁽¹⁾

Garantie des Accidents de la Vie

Tarif variable en fonction de la situation familiale

nous consulter

Cotisation à une offre d'assurance qui complète les remboursements de la Sécurité Sociale

Assurance Complémentaire Santé

Tarif variable en fonction de votre situation personnelle, du nombre d'assurés et de la formule choisie

nous consulter

Cotisation à une offre d'assurance qui facilite votre quotidien en cas de perte d'autonomie

Cosy (garantie dépendance)

Tarif variable en fonction de votre situation personnelle et du niveau de prestation souhaité

nous consulter

Cotisation à une offre d'assurance qui vous aide à prévoir et financer vos obsèques

Garantie obsèques

Tarif en fonction de votre âge et des prestations souhaitées

nous consulter

Les contrats Assurance Découvert Autorisé, Garantie des Accidents de la Vie, Assurance Complémentaire Santé sont assurés par Pacifica. Le contrat Cosy Prévoyance est souscrit auprès de Prédica et d'Europ Assistance France. Le contrat Cosy Assistance est souscrit auprès d'Europ Assistance France. Le contrat Garantie Obsèques est géré par Préviséo Obsèques et Mondial Assistance France agissant au nom et pour le compte de Fragonard Assurance. Pacifica, Prédica, Europ Assistance France, Mondial Assistance France, Fragonard Assurances sont des entreprises régie par le Code des assurances.

Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

 *Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.*

1) Dans la limite du plafond des garanties.

PRIX EN EUROS

Cotisation à une offre d'assurance décès qui prévoit le versement d'un capital à vos proches**Prévilion et Prévilion Prestige**

Tarif variable en fonction de votre situation personnelle et du montant garanti

nous consulter

ASSURANCE DE BIENS**Cotisation à une offre d'assurance Habitation****Assurance Habitation**

Tarif en fonction du type de bien et des options choisies

nous consulter

Cotisation à une offre d'assurance Automobile**Assurance Automobile**

Tarif variable en fonction du niveau de couverture

nous consulter

ASSURANCES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES**Cotisation à une offre d'assurance qui procure un capital****Assurance Comptes Parrainés**

- compte de dépôt, Compte Sur Livret, CEL, Livret Cerise	11,50
- LDD, Livret Jeune, LEP	7,50
- Assurance Parrainage PEL/PEP/PEA	21,00
- PREVIPEP Lion PEP Modulable	31,48

Cotisation à une offre d'assurance qui permet de sécuriser vos revenus**Assurance Maintien de Salaire**

- formule Salariés du secteur privé
- formule Fonctionnaires

nous consulter

Tarif variable en fonction de votre niveau de salaire

Les contrats Prévilion, Prévilion Prestige sont assurés par Prédica, entreprise régie par le Code des assurances.

Les contrats Assurance Habitation, Assurance Automobile, Assurance Comptes Parrainés sont assurés par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances. L'Assurance Maintien de Salaire est composée d'un contrat collectif d'assurance souscrit auprès de CACI Non vie et d'une convention d'assistance conclue auprès de Mondial Assistance France pour le compte de Fragonard Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

PRIX EN EUROS

Cotisation à une offre d'assurance qui procure des revenus**Assurance Revenus**

- option 3 mois de revenus	15,62
- option 6 mois de revenus	19,00
- option 12 mois de revenus	31,48

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement

Sécurilion	28,80
Sécurilion Famille	43,20

Cotisation à une offre d'assurance de votre téléphone mobile**Sécurimobile**

- option standard	32,00
- option standing	60,00

Sécurimobile option famille

Complément de cotisation pour assurer tous les mobiles de la famille, à partir du 2^e mobile

- option standard par mobile	26,00
- option standing par mobile	48,00

Cotisation à une offre d'assurance qui couvre vos achats à distance et protège votre ordinateur

e-Sécurilion	30,00
--------------	-------

Les contrats Assurance Revenus, Sécurilion, Sécurilion Famille sont assurés par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances.

Le contrat Sécurimobile est assuré par Gan courtage IARD et Juridica, entreprises régies par le Code des assurances.

Le contrat e-Sécurilion est assuré par Axa france IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

AUTRES SERVICES

PRIX EN EUROS

MAGAZINE "I COMME INFO"

Abonnement trimestriel

- pour les adhésions à compter du 15/01/2014
- pour les adhésions antérieures au 15/01/2014

10,90

9,90

RÉSOUDRE UN LITIGE

LCL accorde la plus grande importance à la qualité de ses services. Toutefois un désaccord peut toujours survenir et pour le résoudre, 3 niveaux de recours successifs vous sont proposés.

VOTRE AGENCE

En premier lieu, votre agence ou un conseiller en ligne au **09 69 36 30 30⁽¹⁾** répondra à vos questions et vous apportera toute explication.

LE SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE

Ensuite, si la réponse apportée préalablement par votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez écrire au Service relations clientèle, en joignant à votre correspondance la copie du courrier initial à votre agence et sa réponse :

LCL - Service relations clientèle
BC 302.02 - 94811 Villejuif cedex

LE MÉDiateur

Enfin et en dernier recours, le Médiateur auprès de LCL vous répondra en toute indépendance et équité à l'appui des arguments avancés et conformément à la charte de la Médiation disponible en agence ou sur <http://www.lcl.com/fr/les-engagements-lcl/qualite-satisfaction/>⁽²⁾ :

Monsieur le Médiateur auprès de
LCL - BC 312.87 - 75079 Paris cedex 02

Après les recours successifs auprès de LCL, vous pouvez saisir, selon la nature de votre différend : Monsieur le Médiateur de l'AMF - 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 ou via le site Internet www.amf-france.org⁽²⁾ ou Monsieur le Médiateur de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances - BP 290 - 75425 Paris cedex 09 ou via le site www.ffsa.fr⁽²⁾

LCL s'engage à accuser réception de votre éventuelle réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la date de sa réception par LCL et à vous envoyer une réponse dans un délai de 2 mois à compter de la même date sauf survenance de circonstances particulières dont LCL vous informerait.

1) Appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine. Accessible depuis l'international au tarif défini par l'opérateur local.

2) Frais de télécommunications et d'accès Internet à la charge du client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.

Vos contacts chez LCL

EN AGENCIE

Prenez rendez-vous auprès de votre conseiller.

PAR TÉLÉPHONE

au **09 69 36 30 30⁽¹⁾**

Vos comptes 24h/24 et des conseillers en ligne disponibles de 8 h à 22 h⁽²⁾ du lundi au vendredi et de 8 h à 17 h 30⁽²⁾ le samedi.

1) *Appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine.
Accessible depuis l'international au tarif défini par l'opérateur local.*

2) *Heures valables en France métropolitaine.*

PAR INTERNET

Connectez-vous sur :

<https://www.LCL.fr>⁽³⁾ ou sur

<https://e.LCL.fr>⁽³⁾ (la banque 100 % en ligne).

3) *Frais de télécommunications et d'accès Internet à la charge du client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.*



Crédit Lyonnais, SA, au capital de 1 847 860 375 €, SIREN 954509741 - RCS Lyon, siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon, siège central : 20 avenue de Paris - 94811 Villejuif cedex, inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Agréé (sous le n°30002) et contrôlé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09 - Contrôlé également par l'Autorité des marchés financiers (AMF) : 17 Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - Symédiante.